

ADHESION OU RENOUVELLEMENT

Année 2026

La cotisation est fixée selon le barème suivant :

Membre agréé				Membre en cessation d'activité (temporaire ou définitive)
Chiffre d'Affaires	Cotisation seule	Assurance*	Cotisation avec assurance	
CA < à 8 000 €	61,00 €	156,00 €	217,00€	25,00 €**
CA de 8 000 € à 15 000 €	92,00 €	156,00 €	248,00€	
CA de 15 000 € à 38 000 €	122,00 €	156,00 €	278,00 €	
CA > à 38 000 €	168,00 €	156,00 €	324,00 €	

* L'assurance couvre la Responsabilité Civile Professionnelle et la Responsabilité Civile d'Exploitation. Vérifiez auprès de votre compagnie d'assurance que vous n'êtes pas déjà couvert, afin d'éviter les doublons. Les garanties sont consultables sur notre site (Rubrique « Adhérer au SGPF »)

** Ce prix, permet au membre d'être informé de la vie du syndicat (mais pas de fiche sur le site, ni d'assurance).

Pour tout renouvellement ou nouvelle adhésion,
merci d'adresser les documents à : sgpf.contact@gmail.com

Obligatoire :

- La demande d'adhésion, remplie et signée (Ci-dessous)
- L'engagement de respect de la charte, signé (Ci-dessous)
- Le règlement de la cotisation (Par virement – avec votre nom dans le libellé de l'opération)

Facultatif :

- Pour une nouvelle adhésion : Votre n° d'URSSAF ou les pièces justificatives professionnelles de votre pays d'exercice si vous êtes installé(e) à l'étranger
- Uniquement pour les nouveaux adhérents ou en cas de modifications : La "Fiche Annuaire - Site internet" (disponible auprès du secrétariat)

DEMANDE D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT 2026

À Compléter et adresser par mail au SGPF

(Avant le 28 février 2026, cas de souscription à l'assurance)

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tel : Mobile:

E-mail :

N° SIRET (si nouvelle adhésion ou modification) :

Souhaite :

Renouveler Adhérer au SGPF en tant que :

Membre agréé

Avec assurance

Sans assurance

217,00 €

61,00 €

248,00 €

92,00 €

278,00 €

122,00 €

324,00 €

168,00 €

Membre en cessation d'activité (temporaire ou définitive) 25 €

Intégrer le groupe WhatsApp du SGPF* (via le n° de mobile précisé ci-dessus)

* Cette option permet un partage d'information instantané, de dynamiser les échanges et de faciliter la cohésion de tous les utilisateurs dans un esprit convivial. Elle requiert obligatoirement de télécharger l'application mobile WhatsApp (messagerie instantanée) et de s'engager à une utilisation respectueuse. Vous resterez toujours libre d'être ajouté(e) ou supprimé(e) du groupe sur simple demande, formulée auprès du secrétariat : sgpf.contact@gmail.com

Signature :

Règlement par virement (préciser votre nom dans le libellé)

IBAN : FR76 1820 6001 2865 0455 3625 946 - BIC : AGRIFRPP882

Merci de conserver une copie de ce document qui vous servira de justificatif comptable.

SGPF Syndicat des Graphologues Professionnels de France
Chez FFCC – 33 Rue Marie-Éléonore de Bellefond – 75009 PARIS
Site internet : www.sgpf.asso.fr – E-mail : sgpf.contact@gmail.com
Siret : 53538813600025 – Code APE : 9499Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 11756906875 auprès du préfet de région d'Île de France

ACTE D'ENGAGEMENT DE RESPECT DE LA CHARTE D'ETHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU SGPF - Pour l'année 2026

Dans le cadre de son adhésion au SGPF – Syndicat des Graphologues Professionnels de France - ce document formalise l'engagement annuel de chaque adhérent à respecter les principes fondamentaux de la charte d'éthique et de déontologie relative à l'usage de l'intelligence artificielle en graphologie.

Je soussigné(e) (Nom-Prénom)

m'engage à exercer la graphologie dans le respect des valeurs fondamentales de la profession, et notamment :

- Avoir pris connaissance de la charte susnommée
- Respecter les principes d'éthique, de probité, de responsabilité et d'indépendance professionnelle
- Garantir la confidentialité des informations confiées dans le cadre de mon activité
- Exercer la graphologie avec rigueur, discernement et respect des personnes
- Contribuer à la qualité, à la crédibilité et au rayonnement de la profession de graphologue
- Respecter les orientations du SGPF

Dans un contexte d'évolution des pratiques professionnelles, je m'engage également à faire un usage raisonné, transparent et responsable des outils d'intelligence artificielle. L'IA ne saurait se substituer à l'analyse humaine, à l'expertise professionnelle, ni au jugement éthique. Son utilisation doit rester conforme aux principes déontologiques du SGPF, décrits dans sa charte.

A ce titre, je certifie avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter.

J'ai pris acte que tout manquement avéré pourra entraîner une radiation temporaire ou définitive.

Date :

Signature :